

Communiqué de presse

## **La Suisse doit aussi interdire les importations d'or russe**

**Berne, le 28 juin 2022 – Le G7 prône de nouvelles sanctions à l'égard de Moscou en interdisant les importations d'or en provenance de Russie. La Suisse doit elle aussi donner un signal fort en décrétant un embargo sur l'or russe et en renforçant sa législation sur la déclaration d'origine de ce métal précieux arrivant sur son sol.**

Alors que les combats font rage en Ukraine, SWISSAID appelle la Suisse à renoncer à toute importation directe ou indirecte d'or en provenance de Russie. La réglementation du secteur de l'or en Suisse qui prévaut actuellement est confuse : alors que les transactions avec la Banque centrale russe sont interdites, les importations d'or russe sont, elles, encore autorisées. Reste que les principales raffineries d'or de Suisse sont devenues très méfiantes et disent ne plus importer d'or russe depuis que le standard international de la branche, la LBMA, a suspendu ses six membres russes.

Dès lors, le mystère qui plane sur les importations de trois tonnes d'or russe en mai en Suisse, après avoir transité par le Royaume-Uni, est grand et soulève de nombreuses questions. Qui l'a importé ? Quand a-t-il exactement été exporté de Russie ? Avant ou après le 7 mars, date à partir de laquelle la Suisse a interdit d'importer de l'or de la Banque centrale russe ? Trop d'interrogations et de doutes subsistent. Dans ce contexte, aucun risque ne peut être pris et la Suisse doit suspendre tout commerce de l'or avec la Russie.

### **Importations indirectes**

Rappelons par ailleurs que certains pays sous sanctions ont su contourner celles-ci en faisant raffiner leur or par des plaques tournantes comme les Emirats arabes unis. Dans ce schéma, seul le dernier pays où l'or a été transformé est communiqué. La Suisse doit être plus vigilante et s'assurer qu'aucun or russe ne parvient sur son sol via des intermédiaires. Pour ce faire, un renforcement des contrôles est indispensable et la législation doit être adaptée afin de garantir une véritable traçabilité de l'or. La transparence est le meilleur moyen d'éviter tout risque avec de l'or lié à des conflits ou des violations des droits humains.

### **Personnes de contact :**

Yvan Schulz, recherche et plaidoyer sur les matières premières SWISSAID, 076/391 38 36, [y.schulz@swissaid.ch](mailto:y.schulz@swissaid.ch)

Delphine Neyaga, responsable médias SWISSAID, 076/582 76 66, [d.neyaga@swissaid.ch](mailto:d.neyaga@swissaid.ch)